

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00302

Numéro SIREN : 484 848 510

Nom ou dénomination : FINANCIERE ARTUR KRAMER

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007372

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/007372**
n°de gestion : **2008B00302**
n°SIREN : **484 848 510 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 23/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FINANCIERE ARTUR KRAMER - Société par actions simplifiée
5 rue Barrouin 42000 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



656232



GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE	
007372	23 JUL 2018
2008 B 302	

FINANCIERE ARTUR KRAMER

SAS au capital de 2 119 550 €

5 RUE BARROUIN
42000 SAINT-ETIENNE

~~~~~

RCS 484 848 510

~~~~~

EUREX EN FOREZ
FIDUCIAIRE
EUROPEENNE
Société d'Expertise
Comptable inscrite
au tableau de
l'Ordre de Lyon

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale
des commissaires aux
comptes, rattachée
à la CRCC de Lyon

- Cabinets associés :
- Aix-les-Bains
 - Annemasse
 - Annecy
 - Annonay
 - Aubenas
 - Bollène
 - Bourg-en-Bresse
 - Casablanca
 - Chambéry
 - Cluses
 - Fécamp
 - Genève
 - Grenoble
 - Honfleur
 - Lille
 - Lyon
 - Megève
 - Montpellier
 - Mulhouse
 - Nice
 - Paris
 - Perpignan
 - Roanne
 - Saint-Etienne
 - Saint-Martin
 - Strasbourg
 - Thonon-les-Bains
 - Tunis
 - Valence
 - Varsovie

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

S.A.S. au capital de 225.650 euros - Siret n° 305 177 578 000 62 RCS St Etienne - TVA FR 893 051 775 78 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : Rue du Pré Chapelon - 42270 St-Priest-en-Jarez - Tél. 04 77 79 36 86 - Fax. 04 77 79 06 55

E.mail : eurex.saint-etienne@eurex.fr - Web : www.eurex.fr



GROUPE
eurex
Comptabilité
Conseil
Audit

www.eurex.fr

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE ARTUR KRAMER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Le montant net des titres de participation figurant à l'actif du bilan au 30 septembre 2017 s'élève à 4 805 343 euros.

L'annexe précise dans le paragraphe « Immobilisations » les méthodes d'évaluation des éléments non amortissables de l'actif immobilisé. Nous avons validé l'approche retenue par votre société pour justifier que la valeur d'utilité des titres de participation est au moins égale à la valeur comptable.

EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

S.A.S. au capital de 225.650 euros - Siret n° 305 177 578 000 62 RCS St Etienne - TVA FR 893 051 775 78 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : Rue du Pré Chapelon - 42270 St-Priest-en-Jarez - Tél. 04 77 79 36 86 - Fax. 04 77 79 06 55

E.mail : eurex.saint-etienne@eurex.fr - Web : www.eurex.fr

EUREX EN FOREZ
FIDUCIAIRE
EUROPEENNE
Société d'Expertise
Comptable inscrite
au tableau de
l'Ordre de Lyon

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale
des commissaires aux
comptes, rattachée
à la CRCC de Lyon

Cabinets associés :

Aix-les-Bains
Annemasse
Annecy
Annonay
Aubenas
Bollène
Bourg-en-Bresse
Casablanca
Chambéry
Cluses
Fécamp
Genève
Grenoble
Honfleur
Lille
Lyon
Megève
Montpellier
Mulhouse
Nice
Paris
Perpignan
Roanne
Saint-Etienne
Saint-Martin
Strasbourg
Thonon-les-Bains
Tunis
Valence
Varsovie

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

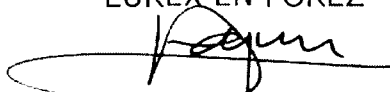
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Priest en Jarez
Le 14 mars 2018

Le Commissaire aux comptes
EUREX EN FOREZ



Luc FAYARD
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2017			30/09/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	325 000		325 000	325 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	4 805 343		4 805 343	4 805 343	
Créances rattachées à des participations	1 026 701		1 026 701	1 047 757	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	17 500	
TOTAL (II)	6 174 545		6 174 545	6 195 600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 735		25 735	83 396
	Autres créances	242 650		242 650	109 177
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	47 631		47 631	4 185	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 293		4 293	891
	TOTAL (III)	320 308		320 308	197 651
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	6 494 853		6 494 853	6 393 251	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 026 701

1 047 757

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		30/09/2017	30/09/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 119 550	2 119 550
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	913 249	913 249
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	38 638	38 482
	Réserves statutaires ou contractuelles	67 025	67 025
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	646 099	643 133
	Résultat de l'exercice	16 135	3 122
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	25 704	14 635	
	Total des capitaux propres	3 826 399	3 799 196
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	1 053 120	1 022 529
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	985 903	1 176 960
	Emprunts et dettes financières divers	313 431	214 453
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 568	88 282
	Dettes fiscales et sociales	44 702	36 680
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	86 729	55 150	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 668 454	2 594 055
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 494 853	6 393 251
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 134,51	3 122,09
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	859 965	1 636 443
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	21 799	11 944

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	428 988		428 988	447 571
	Montant net du chiffre d'affaires	428 988		428 988	447 571
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 443	668
	Autres produits			1	14
		Total des produits d'exploitation (1)			431 432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			451 814	432 883
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 295	1 746
	Salaires et traitements			88 335	47 112
	Charges sociales du personnel			33 727	19 364
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			9	4	
	Total des charges d'exploitation (2)			576 180	501 109
RESULTAT D'EXPLOITATION				(144 748)	(52 856)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		(144 748)	(52 856)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	244 981	163 454
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 282	331
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	246 263	163 785
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	75 258	96 738
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	75 258	96 738
RESULTAT FINANCIER		171 005	67 047
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		26 257	14 191
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 069	11 069
	Total des charges exceptionnelles	11 069	11 069
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 069)	(11 069)
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(946)	
TOTAL DES PRODUITS		677 695	612 037
TOTAL DES CHARGES		661 560	608 915
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 135	3 122
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		245 932	163 454
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 926	2 146

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, notamment le règlement ANC 2016-07, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 494 853** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **677 695** euros et un total **charges** de **661 560** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **16 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés car elle le groupe ne dépasse pas deux des trois seuils fixés par les articles L233-17 et L233-16 du code de commerce.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais d'acquisition des titres de participation sont activés et sont déduits par le biais d'un amortissement dérogatoire.

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur les primes d'émission et d'apport.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

La société préside le groupe d'intégration fiscale depuis le 01/04/2012 avec la présence de la société MORASSUTI dans celui-ci.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt soit réparti selon le principe de neutralité.

La société membre du groupe d'intégration fiscale verse à la société tête de groupe le montant de l'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		211 955,00	10,0000	2 119 550,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		211 955,00	10,0000	2 119 550,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2017
Capital social	2 119 550				2 119 550
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	913 249				913 249
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	38 482	156			38 638
Réserves statutaires ou contractuelles	67 025				67 025
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	643 133	2 966			646 099
Résultat de l'exercice	3 122	(3 122)		16 135	16 135
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	14 635			11 069	25 704
TOTAL	3 799 196			27 203	3 826 399

Date de l'assemblée générale 15/03/2017

Dividendes attribués

dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 799 196

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 799 196

Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 27 203

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	325 000					325 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	325 000					325 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 853 100		197 481		218 537	5 832 045
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	17 500					17 500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 870 600		197 481		218 537	5 849 545
TOTAL	6 195 600		197 481		218 537	6 174 545

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Amortissements au 30/09/2017	
			Dotations	Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL							
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
		Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation		11 069					
TOTAL		11 069					
TOTAL GENERAL NON VENTILE				11 069			11 069

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	14 635	11 069		25 704
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	14 635	11 069		25 704
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		14 635	11 069		25 704

Dont dotations et reprises

{
 - d'exploitation
 - financières
 - exceptionnelles

11 069

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2017

1 an au plus

plus d'1 an

		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 026 701	1 026 701	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17 500		17 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	25 735	25 735	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	94	94	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	71 574	71 574	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 740	34 740	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	127 319	127 319	
	Débiteurs divers	8 923	8 923	
	Charges constatées d'avances	4 293	4 293	
TOTAL DES CREANCES		1 316 879	1 299 379	17 500
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 053 120		1 053 120	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	21 799	21 799		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	964 104	208 735	755 369	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	185 048	185 048		
	Fournisseurs et comptes rattachés	184 568	184 568		
	Personnel et comptes rattachés	6 308	6 308		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 289	24 289		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 262	12 262		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 843	1 843		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	128 383	128 383		
	Autres dettes	86 729	86 729		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 668 454	859 965	1 808 489	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		199 017			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		59 807			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Produits à recevoir		8 923
Autres créances		8 923
<i>RRR A OBTENIR</i>	3 172	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 752	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		95 745
Emprunts obligataires convertibles		23 112
<i>INT COURUS S/ EMPRUNTS OBLIGAT</i>	23 112	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 762
<i>INTERETS COURUS</i>	6 492	
<i>FRAIS BANCAIRE A PAYER</i>	270	
Emprunts et dettes financières divers		11 427
<i>C/C LUDOVIC DESRUMAUX</i>	8 640	
<i>ASSOCIES C/C INTERETS COURUS</i>	2 787	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 709
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	14 709	
Dettes fiscales et sociales		10 935
<i>DETTES CONGES PAYES</i>	6 308	
<i>CHARGES SOC S/ CONGES PAYES</i>	2 784	
<i>CHARGES FISCALES A PAYER</i>	907	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	518	
<i>FORMATION CONTINUE A PAYER</i>	419	
Autres dettes		28 800
<i>CLIENTS AVOIR A ACCORDER</i>	28 800	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 293
CCA d'exploitation		4 293	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 293

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		11 069
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>DOT AMORT DEROG FRAIS ACQ TP</i>	<i>11 069</i>	11 069
Résultat exceptionnel		(11 069)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Nantissement des titres Armony Signaletique pour prêts BP et SG de 475K€ chacun		695 112	
		695 112	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Blocage de compte courant dans les comptes Armony Signaletique pour pret SG 47 jusqu'à production de comptes de la filiale Armony Signalétique affichant un résultat de 400 000 euros.		400 000	
		400 000	
Total des engagements financiers (1)		1 095 112	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		400 000	

FINANCIERE ARTUR KRAMER - PAR SIGLE FAK
Société par actions simplifiée au capital de 2.119.550 euros
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000) - 5 rue Barrouin
484.848.510 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 MARS 2018

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2017 fait apparaître un bénéfice de 16.134,51 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- une somme de 806,72 euros, soit 5 % du bénéfice, sera virée au compte "Réserve Légale", dont le montant se trouvera ainsi porté de 38.638,35 euros à 39.445,07 euros.....	806,72 €
- le solde, soit la somme de 15.327,79 euros sera viré au compte "Report à nouveau" créditeur, dont le montant se trouvera ainsi porté de 646.098,86 euros à 661.426,65 euros.....	15.327,79 €
Total égal à	16.134,51 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

